

## Mise à jour d'une demande inscrite sur liste d'attente

Lorsque la demande atteint sa durée de validité, l'Utilisateur Premier Accueil référent est notifié automatiquement pour en faire la *mise à jour*.

La démarche des mises à jour des demandes d'insertion permet de vérifier que les demandes sont toujours d'actualité et de prendre en compte les éventuelles évolutions de la situation des ménages.

Ces mises à jour permettent :

De confirmer que le besoin d'hébergement, de logement ou d'accompagnement persiste
D'actualiser les informations relatives à la situation du ménage

·De faciliter le suivi et l'orientation des demandes par les opérateurs SIAO

Si l'UPA ne peut pas mettre à jour la demande, ou si l'usager n'est plus en demande, celle-ci doit être annulée au lieu d'être mise à jour.

> Demandes en cours de création	0 demande(s)
> Demandes transmises au SIAO compétent	0 demande(s)
> Demandes à compléter	0 demande(s)
> Demandes refusées ou annulées par le SIAO	0 demande(s)
> Demandes inscrites sur une liste d'attente	0 demande(s)
> Orientations en attente de confirmations des structures	0 demande(s)
> Demandes à mettre à jour	1 demande(s)
> Transfert de référent vers ma structure à valider	0 demande(s)
> Prises en charge terminées	0 demande(s)

Important : La demande à mettre à jour est différente de la demande à compléter.

La demande **à mettre à jour** intervient quand le SIAO a réalisé une inscription sur liste d'attente et souhaite s'assurer que la situation actuelle du ménage permet toujours de maintenir cette orientation. Celle-ci peut intervenir régulièrement tant que le ménage n'est pas pris en charge.

La demande à compléter intervient lorsque le SIAO a besoin d'un complément d'informations avant de réaliser une orientation (voir tuto dédié)

La mise à jour doit être faite en suivant la méthode décrite ci-dessous ; une note, une information modifiée, une nouvelle évaluation ne constituent pas une *mise à jour*.



## Pour mettre à jour une demande d'insertion, suivez les étapes suivantes :

Sur la page d'accueil de l'Utilisateur Premier Accueil le tiroir des Demandes à mettre à jour apparait en bleu, indiquant la présence de demande(s) à mettre à jour.

Un mail est également envoyé aux UPA de la structure de premier accueil qui a créé la demande.

> Demandes à mettre à jour 1 dem.							demand		
Juentation	en attente d	ue conf	matior	aes struct	JIES			0	uemanr
> Demandes inscrites sur une liste d'attente					0	demand			
· - · · · · · · · · · · · · · · · · · ·									
Demandes	refusées ou a	nnulée	s par le s	IAO				0	de <sup>r</sup>
Demandes à compléter						0	demand		
Demandes transmises au SIAO compétent						0	demand		
> Demandes transmises au SIAO comnétent						0	demand		

Ouvrir la demande à mettre à jour

Dans la demande, fermer le « Bloc synthèse » et ouvrir le tiroir « Information de mise à jour »

Fermer le « Bloc synthèse » et ouvrir le tiroir « Information de mise à jour ». Cliquer sur « Saisir mise à jour ».

✓ Bloc synthès	se			
Personne(s) faisant l'objet de la demande				
Création Demande	SIAO			
> Bloc synthèse				
> Formulaire de créati	ion			
> Informations généra	ales			
> Préconisation				
> Information de mise	e à jour			
	Enregistrer la demande			
✓ Information	n de mise à jour			
+ Saisir m	nise à jour			



Cas 1 : Le projet du ménage n'a pas évolué,

La demande doit rester inscrite sur la liste d'attente

• Inscrire dans le champ commentaire : « Pas d'évolution », et valider la mise à jour.

– Saisir mise à jour	
Horodatage automatique *	
15/07/2025 13:19	
Drigine de la mise à jour	
Premier accueil	
Commentaire de mise à jour *	
Commentaire mise à jour	
Inscrire ici les	
informations de mise à	
jour et valider.	
	*
	Valider la mise à jour

## Cas 2 : La situation ou le projet du ménage a évolué La demande doit rester inscrite sur la liste d'attente

- Apporter les modifications nécessaires sur la fiche
- + Inscrire dans le champ de commentaire un résumé de ce qui a été modifié sur la fiche et valider la mise à jour.

Cas 3 : Le projet du ménage et/ou la demande ont évolué **Une autre orientation est préconisée** 

- Apporter les modifications nécessaires sur la fiche
- + Inscrire dans le champ de commentaire un résumé de ce qui a été modifié sur la fiche et valider la mise à jour.

Il sera peut-être nécessaire de rédiger une nouvelle évaluation approfondie dans la fiche du ménage.

Aucune autre action que la validation de la mise à jour ne permet de mettre à jour la demande.

Le SIAO n'est pas notifié des modifications sur la fiche ménage, seuls vos commentaires de mise à jour permettent au SIAO d'en prendre connaissance.

## Envoyer un mail en complément permet d'informer le SIAO plus rapidement : <u>dossier.siao@siao44.fr</u>

L'évolution de la situation du ménage doit dans la mesure du possible être renseignée au fil de l'eau, il n'est pas nécessaire d'attendre le délai de fin de validité de la demande pour modifier la fiche.